

# GRAND <sup>le</sup> MAG' CUBZAGUAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AUTOMNE 2024 | N°13



## SCoT Cubzaguais Nord Gironde

Un document pour imaginer le territoire des 20 ans à venir

## Deux chantiers lancés

Créativité numérique et qualité culinaire : les deux projets de 2025

## Habitat

Quand l'avenir des centres-bourgs passe par l'amélioration de l'habitat

**2024-2027 : Cap vers l'éducation artistique et culturelle**

AVEC LE COTEAC, LES PLUS JEUNES PARTENT À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DE LA CULTURE

# L'edito



M<sup>me</sup> Valérie Guinaudie, Présidente

## Sommaire

AUTOMNE 2024 | N°13

**03 Un oeil sur les services**

**04 L'actu en Bref**

**06 Créativité numérique et qualité culinaire :  
les deux chantiers de l'année**

**08 Les Traversées Imaginaires, cap vers l'édu-  
cation artistique et culturelle**

**12 Le SCoT, pour imaginer le territoire des 20  
ans à venir**

**15 Quand l'avenir des centres-bourgs passe  
par l'amélioration de l'habitat**

Directrice de publication :

**Valérie Guinaudie**

Rédaction de ce numéro :

**Nicolas Bertaud**

**Guillaume Carey**

**Jean Berthelot de La Glétais**

Mise en page :

**Service Communication**

Imprimé à 18 000 exemplaires par :

**Imprimerie à réaction**

Crédits photos :

**CC Grand Cubzaguais**

**Guillaume Carey**

**Lisa Chauvet**

**Intégrale de restauration**

**Hoerner Ordonneau architectures**

**Anthony Rojo**

**Sébastien Ennaro**

**Adobe Stock**

Grand Cubzaguais Communauté de Communes a validé son projet de territoire « Ici demain Grand Cubzaguais 2030 », il y a maintenant 2 ans, depuis le Conseil communautaire et les communes ont validé l'élargissement de l'intérêt communautaire pour l'Action sociale et la modification statutaire pour la Culture qui nous ont permis de mettre en œuvre les premières actions.

Vous verrez dans ce magazine, notamment la présentation du COTEAC qui permet aux élèves des établissements scolaires, de la maternelle aux lycées, des enfants de nos structures d'accueil des crèches au Point Rencontre Jeunes de participer à un parcours de découverte artistique alliant à la fois la pratique, la rencontre avec un artiste et un spectacle, ou une visite. Rendre la culture accessible à toutes et tous c'est tout l'objectif de notre projet Culturel, le COTEAC en constitue la première pierre.

Après la Maison des Services Publics dédiée à l'accès aux droits et le centre aquatique « L'hippocampe », ce sont des projets de micro-crèches à Bourg, d'un accueil de loisirs rénové à Saint-Gervais, d'une unité culinaire de restauration, pour mieux nourrir les enfants accueillis dans nos établissements, d'un lieu dédié à la création et à l'inclusion numérique à Saint-André-de-Cubzac et d'une aire d'accueil des gens du voyage réhabilitée qui viendront compléter et améliorer l'offre actuelle de services à la population.

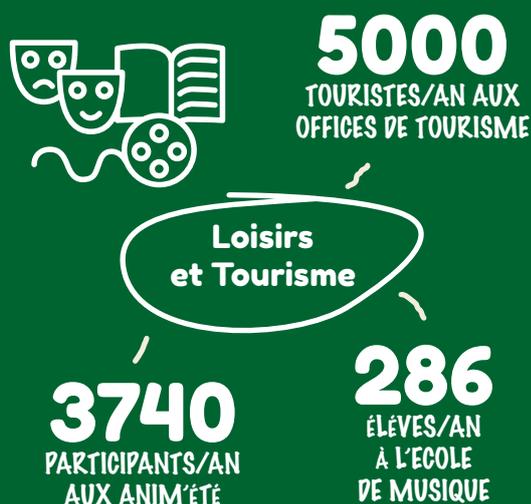
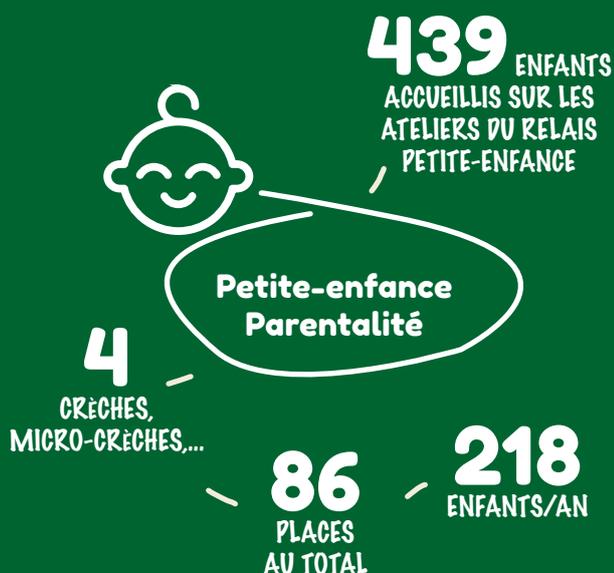
Le Grand Cubzaguais et ses 16 communes est un territoire attractif : la population a doublé en 50 ans et de nouvelles entreprises, commerces et services s'installent régulièrement. Le SCOT Cubzaguais-Nord-Gironde, est document de planification stratégique, définit nos priorités pour les 20 ans à venir en matière d'urbanisme, d'habitat, de services à la population, de préservation des espaces agricoles et naturels, de mobilités, de développement économique et commerciale notamment. C'est un document essentiel qui nous permettra de maîtriser notre territoire, son attractivité et sa qualité de vie.

Vous pourrez suivre l'avancée de ces projets toute l'année sur le site [www.grand-cubzaguais.fr](http://www.grand-cubzaguais.fr) ou sur les réseaux sociaux de la collectivité (Facebook, Instagram, Youtube, Twitch et LinkedIn). Les débats en Conseil Communautaire, qui se déroulent généralement le dernier mercredi de chaque mois à 18h, sont également à suivre en direct sur ces réseaux.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Valérie Guinaudie





## Le saviez-vous ?

Chaque année la Communauté de Communes produit un rapport d'activité à destination de ses 16 communes membres et de ses 37 877 habitants. Pas encore lu ? Voici un rapide résumé de quelques chiffres clés de l'année 2023 qui donnent à voir l'activité des services au quotidien.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le budget, le territoire, les services et les projets rendez-vous sur [www.grand-cubzaguais.fr](http://www.grand-cubzaguais.fr)



un sur les services

## Une future micro-crèche et un nouveau PRIJ en projets à Bourg

La Communauté de Communes a acquis en 2023 une maison d'habitation et son terrain sur la commune de Bourg. L'intérêt est né de son positionnement géographique stratégique à proximité de la bibliothèque, des écoles, du collège, du PRIJ et de l'Office de tourisme, créant là une opportunité de renforcer les services à la population.

Après quelques mois de réflexion et de pré-projet, la nouvelle vie de cette maison se dessine sous la forme d'un bâtiment à destination de la petite-enfance et de la jeunesse. Avec la création d'une micro-crèche, ce secteur étant dépourvu d'accueils collectifs de jeunes enfants, ceux existants se situant sur les communes de Saint-André-de-Cubzac, Pugnac, Val-de-Virvée et Peujard. A cette micro-crèche s'ajoutera un Lieu d'Accueil Enfants-Parents et un Relais Petite-Enfance, en délocalisant ceux de Pugnac dans ces nouveaux locaux. Enfin la jeunesse se verra offrir un nouvel espace d'accueil pour les 12-17 ans avec le déménagement du Point Rencontre Information Jeunesse, déjà situé à Bourg. Le Foyer Laïc, dans lequel se trouve actuellement le PRIJ, étant amené à être entièrement réhabilité en espace culturel et associatif dans les prochaines années. Le nouveau PRIJ sera sur deux étages, et les différentes structures pourront bénéficier du jardin de la maison. Le projet de rénovation devrait débuter à l'horizon 2025 pour une ouverture en 2026.



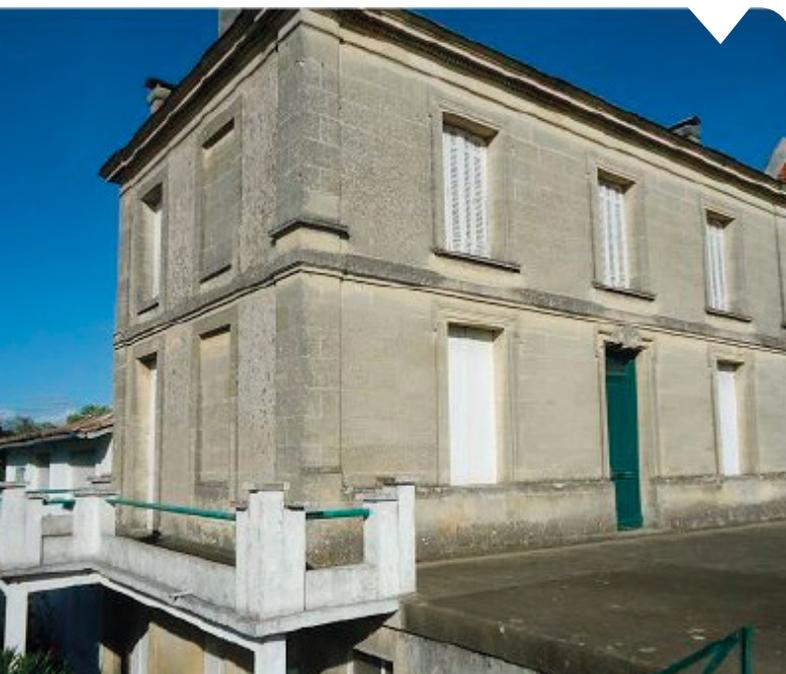
## Des travaux à venir pour l'Accueil de Loisirs (ALSH) à Saint-Gervais

A Saint-Gervais, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement occupait depuis 1998 les locaux dédiés au périscolaire des écoles de la commune appartenant à cette dernière. La Communauté de Communes vient de racheter le bâtiment en vue de le réhabiliter.

Ce projet permettra, à terme, de mieux organiser les services sur place, tout en créant des places d'accueils supplémentaires pour les enfants. Le site accueille aujourd'hui, durant les mercredis, 108 enfants (48 maternels et 60 primaires) et devrait voir sa capacité augmenter à 154 places. L'accueil périscolaire de l'école de la commune se fera toujours dans ces locaux, par conventionnement.

Le projet de réhabilitation concerne également le préfabriqué, qui avait été installé par la Communauté de Communes, et qui sera reconstruit en dur. La maison attenante à l'Accueil de Loisirs pourrait être également rachetée pour compléter le site.

La réhabilitation et le programme prévisionnel des travaux sont en cours d'élaboration, mais 12 à 18 mois devraient être nécessaires. Se pose la question de l'accueil des enfants durant les travaux, tout reste à organiser.





## Le Parc Aquitaine continue son agrandissement avec l'arrivée de nouvelles entreprises industrielles

La Zone d'activité du Parc Aquitaine à Saint-André-de-Cubzac continue son développement, en accueillant de nouvelles entreprises sur la partie artisanale et industrielle de la zone. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, des promesses de vente ont été signées pour deux sociétés : ATH – Atlantique Traitement et Hydraulique spécialisée dans les métiers de la conception et construction en lien avec le domaine de l'environnement et très particulièrement le domaine de l'eau. Et Bordeaux Maritime Industrie (BMI) qui œuvre dans les travaux portuaires et industriels.

En parallèle, le chantier de la société ELITT, spécialisée dans l'assemblage de camions de pompiers, a débuté. Enfin, la société ANSAMBLE - Groupe Elios, spécialisée dans la restauration collective – petite enfance, viendra également s'implanter sur la zone. Son objectif étant de créer près de 45 emplois pour accompagner son arrivée.

## L'aire d'accueil des Gens du Voyage à Saint-André-de-Cubzac se refait une beauté

Depuis 2017, la Communauté de Communes gère deux aires d'accueil permanentes des gens du voyage situées à Saint André de Cubzac et à Tauriac. L'équipement de Saint-André-de-Cubzac ouvert en 2009, a une capacité d'accueil de 12 emplacements pour 30 places.

L'aire d'accueil, situé près du Parc Aquitaine, n'avait jamais fait l'objet de rénovation ni de remise aux normes depuis sa construction.

À la suite d'un diagnostic interne réalisé par le Grand Cubzaguais, un programme de réhabilitation a été lancé, dans le but d'optimiser la consommation énergétique, d'améliorer le confort des usagers et de sécuriser le local de gestion.

La fin des travaux interviendra courant octobre 2024, pour un montant total de l'opération de 297 000€, avec une réouverture au public en suivant.

## Photo de la soirée de clôture de la saison estivale des Points Rencontre Information Jeunesse avec les jeunes et leurs familles.



## Votés au Conseil

Quelques décisions prises lors des derniers Conseils Communautaires, qui se déroulent une fois par mois, chaque dernier mercredi à la Maison des Services au Publics à Saint-André-de-Cubzac. Ces conseils sont publics et sont également à retrouver en diffusion live sur les réseaux Facebook, Youtube et Twitch du Grand Cubzaguais.

> **Relance du dispositif d'aide financière pour l'achat d'un vélo mécanique ou d'un vélo électrique** 02.2024

> **Réengagement jusqu'en 2029 pour le Contrat Local de Santé Haute Gironde** 02.2024

> **Attribution de 220 000€ aux associations du territoire** 04.2024

> **Validation nouveau règlement intérieur de l'École de Musique Intercommunale** 05.2024



Les projets pour 2025

# Créativité numérique et qualité culinaire : les deux chantiers de l'année

*Les travaux du futur lieu dédié à la création sous toutes ses formes ont commencé à Saint-André-de-Cubzac. L'espace permettra à chacun de s'approprier les nouvelles technologies et leur usage, mais ambitionne d'être bien plus encore : un lieu créatif créateur de liens entre les différentes pratiques.*

Les travaux pour créer le futur centre numérique ont débuté il y a quelques jours. Baptisé provisoirement « 44 », nom hérité de son numéro dans la rue Emile Dantagnan, le lieu prendra sa place, à la rentrée 2025, en plein cœur de Saint-André-de-Cubzac. Dans les anciens locaux de la Communauté de communes, le « 44 », donc, porte une proposition originale et inédite sur le territoire : incubateur d'entreprises et associatif, laboratoire de fabrication (Fab'Lab), espace de coworking, Bureau d'information touristique, salle de réunion... il réunira tout cela à la fois.

**« Demain, ce sont les acteurs associatifs, avec notre appui, qui vont s'emparer du projet et en faire un endroit à leur image. »**

« Ce projet est en quelque sorte l'héritier du Patchwork et de l'Espace Cyber-base, à Bourg », commence Michaël Fuseau, Vice-Président en charge de l'Économie du numérique et de l'innovation à la Communauté de communes du Grand Cubzaguais. « En janvier 2019, nous avons entamé son élaboration et très rapidement des axes forts sont ressortis. Le numérique doit pouvoir favoriser l'éducation, la culture, le développement durable, mais aussi le tourisme et les loisirs... Sans exclure personne, puisqu'il existe beaucoup de gens qui ont des difficultés d'accès au numérique. C'est donc autour de ces quatre axes forts que le lieu a commencé à être pensé. »

## Un travail avec les associations

Plusieurs espaces sont rapidement imaginés : le premier est dédié à l'éducation et à la culture, « car on s'est rendu compte que beaucoup de jeunes en sont éloignés, au-delà de ce que l'on pourrait appeler la créativité directe, c'est-à-dire l'enregistrement de son ou de vidéo via un smartphone par exemple », reprend Michaël Fuseau.

« On y trouvera aussi un espace de coworking et un Fab'Lab », laboratoire de fabrication qui permettra à tout un chacun de venir créer un objet en s'appuyant sur les technologies numériques. Sous la supervision, évidemment, de spécialistes, qui feront partie de la multitude d'acteurs locaux impliqués dans le projet 44. « Dès le départ, nous avons non seulement identifié les besoins du territoire mais aussi et surtout les partenaires, qui les avaient déjà mesurés et avaient envie d'y répondre », explique Laurent Robin, futur coordinateur du lieu. « Nous avons fait se rencontrer les acteurs associatifs pour créer une synergie. Demain, ce sont eux, avec notre appui, qui vont s'emparer du "44" et en faire un endroit à leur image. »





## En parallèle, lancement du chantier de l'unité culinaire de restauration

Autre chantier d'importance mené par la Communauté de Communes, à Saint-André-de-Cubzac sur le Parc Aquitaine, celui de l'unité culinaire de restauration, où 1 300 repas seront préparés chaque jour. Destination : les crèches, cantines scolaires et autres accueils de loisirs sans hébergement du Grand Cubzaguais.

«Le bâtiment est pensé pour être exemplaire à tous niveaux», relève Yann Magniez, responsable du service régie alimentaire. «Photovoltaïque, récupération de l'énergie des groupes froids, travail sur l'isolation, il a aussi été conçu pour que les agents travaillent dans les meilleures conditions, dans des locaux lumineux et peu bruyants, aménagés de manière à prévenir d'éventuels troubles musculo-squelettiques.»

La nouvelle unité culinaire permettra aussi aux équipes d'anticiper et de ne pas devoir travailler en horaires décalés, «*mauvaise habitude prise en restauration même quand rien ne l'impose*», regrette Yann Magniez. En reprenant la maîtrise directe de cette restauration, la Communauté de communes entend réduire les coûts tout en proposant «*une cuisine qualitative, pour laquelle nous trouverons un maximum de ressources sur le territoire*».

« *L'objectif du projet d'unité culinaire de restauration est de réduire les coûts tout en proposant une cuisine qualitative* »

capacité de  
**338 000**  
repas/an

**10**  
emplois créés

minimum  
**20%**  
de BIO

minimum  
**50%**  
d'achats responsables



Culture

# Les Traversées Imaginaires, cap vers l'éducation artistique et culturelle

*En janvier dernier, les communautés de communes du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord-Gironde ont signé ensemble un Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (COTEAC) qui assure le déploiement de ce dispositif jusqu'en 2027. Elle vise à emmener les plus jeunes, et leurs familles, à la découverte de l'art et de la culture par la rencontre avec les œuvres et les artistes pour mieux se saisir du monde qui les entoure.*

C'est un nom qui invite au voyage, à l'onirisme, à la découverte des autres et de leurs cultures, à l'enrichissement intellectuel et artistique : Les Traversées imaginaires. Ce nom, c'est celui du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, il en existe 7 en Gironde dont celui du Cubzaguais Nord Gironde. Il s'inscrit dans la lignée du précédent COTEAC, signé par la Ville de Saint-André-de-Cubzac et la Communauté de communes Latitude Nord Gironde en 2017, puis reconduit en 2020. Cette fois-ci, ce sont les deux intercommunalités conjointes qui s'en saisissent avec le soutien de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, l'Éducation nationale, le Département de la Gironde et l'Institut départemental de développement artistique et culturel (IDDAC).

Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux enfants et aux jeunes des parcours de découverte de l'art et de la culture sur le temps scolaire et hors temps scolaire pour nourrir leur esprit critique et leur sensibilité collective et individuelle. Les parcours sont proposés aux enseignants (de la maternelle au lycée), animateurs, éducateurs, professionnels de la petite enfance, enfance et de la jeunesse pour qu'ils puissent les mettre en œuvre auprès de leurs publics.

Le COTEAC s'appuie sur trois piliers : fréquenter, pratiquer et s'approprier. Chaque parcours est ainsi construit pour permettre aux enfants et aux jeunes de rencontrer des œuvres, leurs auteurs, leurs interprètes, découvrir le patrimoine, mais aussi s'initier à la pratique artistique en lien avec l'œuvre découverte, découvrir le processus de création, et enfin développer son esprit critique par la rencontre, l'échange et la découverte de lieux et de ressources culturelles.

« C'est, pour nous, une manière essentielle de faire découvrir la culture sur tout le territoire en sensibilisant ces publics via des temps à la fois scolaires et non scolaires. », commence Nadia Bridoux-Michel, Conseillère communautaire du Grand Cubzaguais en charge de la culture. « Ce qui rend la démarche particulièrement intéressante et pertinente, c'est que ce public n'est pas seulement spectateur de la culture et de l'art. Il se transforme en acteur, acquiert des compétences qui lui serviront tout au long de sa vie. Et nous

32

classes

de la petite section  
à la première

+800

enfants/jeunes

sur une saison  
du COTEAC

formons les encadrants, les enseignants en particulier : eux aussi seront en mesure, ensuite, de prolonger cette démarche. Enfin, sensibiliser les enfants, c'est également s'adresser aux parents : cette culture, beaucoup vont s'y intéresser, tenter de la comprendre. D'autant mieux qu'elle leur sera présentée par des acteurs du territoire qui sont des références culturelles et qui nous a permis d'élargir les actions du COTEAC. Nous continuons de mettre en avant le spectacle vivant, mais nous nous intéressons aussi au patrimoine local, à l'art visuel, aux travaux d'écriture, à la science...»

Lors de la dernière année scolaire, six parcours ont été organisés, et plus de 800 enfants et jeunes ont participé, soit 32 classes de la maternelle au lycée, mais aussi des crèches, points rencontres informations jeunesse, missions locales, etc. Pour l'année scolaire à venir, sept parcours sont organisés.

**« Le COTEAC est aussi pensé pour les familles : aller dans une salle de spectacle, ce n'est pas toujours évident, il y a des codes culturels qui peuvent effrayer. En passant par l'école, on sensibilise les plus jeunes, qui vont ensuite désacraliser la culture avec leurs parents. »**

### Les acteurs culturels mobilisés

Ces « références culturelles » évoquées par Nadia Bridoux-Michel, ce sont les associations, dits « opérateurs », qui portent et animent les parcours COTEAC. Cette année ils sont 4 opérateurs : le Champ de Foire, D'Asques et d'Ailleurs, le Collectif Mille trois cent et la compagnie Les Volets Rouges. Quatre parcours sont par exemple portés par le Champ de Foire. « L'envie commune, c'était de faire découvrir des disciplines et des univers très variés », détaille Carla Vioussan, adjointe au responsable du service culturel et vie associative au Champ de foire.



## En Bref, le COTEAC 2024-2025 c'est :

- 40 classes de la maternelle au lycée
- 6 crèches
- des Points Rencontre Information Jeunesse (PRIJ),
- des Accueils de Loisirs (ALSH)
- des Etablissements de Vie Sociale
- des familles
- 7 parcours :

- **Twinkle** par le **Champ de Foire**  
Cirque - musique - installation
- **Tout un cirque BAOUM !!!**  
par le **Champ de Foire**  
Cirque - danse - installation
- **La matériauthèque**  
par le **Collectif Mille trois cent**  
Arts plastiques - design - patrimoine - nature
- **Voyage en images a travers la vie sauvage** par **D'Asques et d'Ailleurs**  
Photographie - éducation à l'image
- **Les bons contes font-ils les bons enfants ?** par le **Champ de Foire**  
Théâtre - marionnette - mapping
- **Changer de peau** par le **Champ de Foire**  
Danse contemporaine
- **Accrocs**  
par la **Compagnie Les Volets Rouges**  
Théâtre - écriture - illustration



Atelier éveil musical en crèche



**« C'est, pour nous, une manière essentielle de faire découvrir la culture sur tout le territoire en sensibilisant ces publics via des temps à la fois scolaires et non scolaires. »**

Ce programme, riche, est donc pensé pour les enfants de tous âges et leur laisse bien souvent un souvenir très vif, et une ouverture qu'ils gardent longtemps. *« Cela leur permet de développer une sensibilité toute particulière, de réfléchir, de grandir, de s'épanouir »,* résume Frédéric Besnier, conseiller pédagogique à l'Éducation nationale, pour la circonscription de Blaye. *« Car il y a le spectacle, mais aussi tout ce qui se passe autour. L'attente de ce spectacle, la manière dont on se prépare pour y assister, dont on en parle après. »*

Pour favoriser cette transmission, les professeurs bénéficient de formations adaptées à la démarche. *« Nous essayons de leur donner les pistes et les outils pour leur permettre d'accompagner leurs élèves dans cette aventure. Pour eux, c'est l'occasion de mêler l'art et la culture à des disciplines qu'ils enseignent, comme l'EPS, les sciences, l'éducation morale et civique... Ces projets servent aux enfants dans leur globalité, à la fois comme élèves et comme individus. C'est d'ailleurs l'occasion pour des enseignants de sortir des sentiers battus, de les voir dans un contexte différent, où des élèves fragiles peuvent parfois se révéler. Enfin, ce qui est formidable dans Les Traversées imaginaires, c'est que les familles soient impliquées. »*, estime Frédéric Besnier.

### **Le temps de la découverte**

Des ateliers de design pour comprendre le monde qui les entoure et repenser leur environnement, aux explorations de la nature et de l'histoire, en passant par l'expression de soi à travers l'écriture et le théâtre, les propositions sont riches et variées. *« Nous proposons un parcours pour les primaires comprenant une projection du film Microcosmos, puis des ateliers avec du matériel d'observation et d'exploration, des loupes, des lampes, etc. C'est une manière de proposer aux enfants de se rendre compte que dans ce lieu si familier qu'est la cour, on peut aussi observer ce vivant si souvent invisible. En prenant le temps, pour mesurer l'importance d'arrêter de courir dans tous les sens. »*, explique Pierre Lebret, de D'Asques et D'Ailleurs.

Même ambition de découverte, mais du territoire cette fois, du côté de la grotte de Pair-non-Pair *« Nous proposons des activités ludiques et pédagogiques autour des objets et des ossements d'animaux trouvés ici »,* explique Stéphanie Angot, cheffe d'équipe à la grotte. *« À travers ces objets, s'opère la prise de conscience du fait que ces lieux ont été consacrés jadis à d'autres cultures, et que c'est ce mélange qui a créé la culture que l'on considère aujourd'hui comme la nôtre. »*

*« L'ambition de ce COTEAC, c'est à la fois de diversifier les parcours culturels et d'impliquer de nombreux opérateurs : Éducation à l'image, au design, illustration, écriture et découverte du territoire. »* récapitule Tiphaine Faure, chargée de mission culture à la Communauté de communes du Grand Cubzaguais.

Atelier à l'école de Lansac

# Les Traversées Imaginaires

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
CUBZAGUAIS NORD-GIRONDE



**Entretien avec Valérie Guinaudie,**  
Présidente de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais,  
qui explique de quelle façon a été conçu le COTEAC.

## De quelle manière la Communauté de communes a-t-elle mis en place ce COTEAC ?

— Historiquement, Saint-André-de-Cubzac portait sa propre politique culturelle, qui bénéficiait également aux autres communes alentour. Il nous a paru logique, en bonne intelligence avec la ville, de proposer de porter ce sujet pour apporter une même réponse culturelle aux 16 communes. Et de s'associer à Latitude Nord-Gironde, qui était d'ailleurs déjà partie prenante du précédent contrat passé avec Saint-André-de-Cubzac. C'est ce qui a amené à la signature de ce COTEAC.

*« Cela leur permet de développer une sensibilité toute particulière, de réfléchir, de grandir, de s'é mouvoir »*

## Avec la volonté d'élargir le spectre des propositions ?

— Oui, nous avons donc repris le développement déjà bien engagé en ouvrant le champ des propositions, qui portait jusque-là principalement sur le spectacle vivant. Nous ne délaissons pas ce thème, mais nous l'ouvrons, avec de la photo, de l'écriture... En partenariat avec des acteurs locaux, nul besoin d'aller chercher ailleurs des ressources qui sont sur le territoire. Mais l'ouverture, c'est aussi s'adresser à davantage de jeunes encore, en ouvrant d'avantage le cadre à d'autres structures.

## Plus globalement, quelle réflexion porte cette action ?

— La logique de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'un territoire, c'est de faire connaître, rencontrer et pratiquer. C'est ce que portent la Communauté de communes et l'ensemble des acteurs partie prenante de ce COTEAC, qui se mettent en réseau pour faire émerger ces actions culturelles partout sur le territoire. Il y a tout un processus éducatif, car la culture doit aller à la rencontre des jeunes, leur permettre de découvrir d'autres choses, d'avoir un regard critique et sensible sur ce qui leur est proposé.

## Quelle place y a-t-il pour les familles dans ce COTEAC ?

— Il est aussi pensé pour elles, dont certaines peuvent être éloignées de la culture pour de multiples raisons. Aller dans une salle de spectacle, par exemple, ce n'est pas toujours évident, ce sont des institutions, il y a des codes culturels qui peuvent effrayer. En passant par l'école, par des structures d'enfance et de petite enfance, on sensibilise les plus jeunes, qui vont ensuite désacraliser la culture avec leurs parents. La culture va aussi servir à cela, à rapprocher les citoyens dans une forme de vivre-ensemble, de moments partagés. Je suis heureuse et fière que le Grand Cubzaguais puisse co-porter un tel projet, et faire vivre la culture sur le territoire.

## Urbanisme - Aménagement local

# Le SCoT, pour imaginer le territoire des 20 ans à venir

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Cubzaguais Nord-Gironde, élaboré de concert entre la Communauté de communes du Grand Cubzaguais avec celle de Latitude Nord-Gironde, définit les priorités du territoire en matière d'aménagement. Logement, transport, activité économique, préservation des espaces naturels, tous ces sujets y sont abordés. Il est à la fois un document stratégique et réglementaire auquel les plans locaux d'urbanisme doivent se référer.

## Les enjeux et les domaines d'intervention



À quoi veut-on que notre territoire ressemble, demain ? C'est, de manière très condensée, la problématique au cœur du Schéma de cohérence territoriale, qui est en cours d'élaboration, arrêté en juillet dernier et qui devrait être approuvé au premier semestre 2025. Avec une particularité inhérente au Grand Cubzaguais : la croissance de sa population, passée de 17 000 personnes en 1968 à 37 000 en 2020 (Insee). Avec, aussi, des impératifs communs cette fois à tous les territoires : mieux prendre en compte l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique.

**« L'accueil des nouveaux habitants s'est fait selon les disponibilités foncières qui ont permis à la métropole bordelaise de s'étaler. Désormais, cela doit correspondre à une volonté claire »**

« Envisager le territoire en 2030, c'est effectivement se souvenir que nous avons accueilli beaucoup de monde ces dernières années, et se demander comment nous pourrions bien accueillir ceux qui arriveront demain », commence Valérie Guinaudie, la présidente de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais. « Ce qui veut dire s'interroger sur la meilleure manière de créer de l'emploi pour éviter les déplacements vers Bordeaux, se demander comment on préserve un environnement qui fait l'attractivité du territoire. Comment on prend soin des zones humides, comment on fait en sorte qu'il y ait suffisamment d'eau pour chacun, comment on propose des activités extra-scolaires, sportives, culturelles qui puissent répondre à la demande de chacun des habitants ? Et cela oblige à se positionner sur des sujets précis comme les zones commerciales, dont on ne permet plus l'agrandissement. Maintenant, si des commerces veulent s'installer, ils doivent aller en centre-ville, ce qui fait revivre ces derniers. »

### Trois exigences majeures

Au regard de ces problématiques notamment, le SCoT doit refléter trois exigences majeures se traduisant en objectifs concrets. D'abord, préserver le cadre de vie, entre développements économique et démographique maîtrisés. Ainsi, **seuls 23 hectares chaque année pourront être urbanisés, le reste étant sanctuarisé comme espaces agricoles ou naturels**. Ensuite, n'accueillir « que » 15 500 personnes de plus d'ici 20 ans, soit une arrivée de 775 habitants chaque année en moyenne. Enfin, permettre au plus d'habitants possible de trouver du travail sur place : 5 800 emplois doivent être créés d'ici 2043.

« Cette question de l'emploi est à la fois cruciale et symbolique », explique Célia Monseigne, Maire de Saint-André-de-Cubzac, Vice-Présidente du Grand Cubzaguais et Présidente du Syndicat mixte du SCoT du Cubzaguais Nord Gironde.

« Le territoire est certes attractif mais il y a un retard sur l'emploi disponible, avec 60 % des habitants qui vont travailler ailleurs et en particulier dans la métropole bordelaise. Il nous faut donc consacrer une partie du foncier disponible à la création d'activités pour ne pas laisser progresser une trop grande distorsion entre la population et les emplois disponibles. » « C'est un point essentiel », acquiesce Eric Happert, président de la Communauté de communes Latitude Nord-Gironde. « Et notamment autour de la Route nationale 10, on ne veut pas qu'elle devienne bordée de bâtiments de zones industrielles, tout en souhaitant favoriser l'emploi. Ce qui amène à sélectionner et accueillir plutôt des entreprises susceptibles de correspondre aux enjeux du territoire », « à l'image de Madic ou encore Chromatotec », complète Valérie Guinaudie, évoquant deux industriels ayant récemment choisi de s'implanter sur le territoire.

les objectifs

Limite de

**23**

hectares/an  
d'urbanisation  
nouvelle

**5 800**

nouveaux  
emplois  
sur le territoire  
d'ici 2043

Limite de

**775**

nouveaux  
habitants/an



## Le SCoT, c'est...

# 12 Orientations déjà à l'oeuvre...

### Donner la priorité à l'emploi local :

Développer l'emploi local en structurant la localisation des filières

Favoriser un maillage commercial de proximité

Conforter et renouveler les filières agricoles

Porter un développement touristique commun à l'échelle de la Haute Gironde

### Recevoir selon la capacité d'accueil :

Maîtriser la croissance démographique et rééquilibrer l'armature urbaine

Articuler les mobilités en cohérence avec l'armature urbaine

Diversifier le parc de logements pour renforcer la mixité sociale

Accompagner la réalisation de projets cohérents avec l'identité du territoire

### Préserver la qualité du cadre de vie :

Préserver le patrimoine naturel et les ressources

Qualifier le paysage pour renforcer l'identité locale

Accompagner la transition énergétique du territoire

Améliorer la résilience du territoire face aux risques et aux nuisances



## Quand l'avenir des centres-bourgs passe par l'amélioration de l'habitat



Depuis 2021, la commune de Bourg, en partenariat avec la Communauté de communes, a lancé son projet de revitalisation de centre-bourg. Située au bord de la Dordogne, la commune a été lauréate du programme Petites Villes de Demain, tout comme Saint-André-de-Cubzac sur le territoire. Ce programme permet de bénéficier d'un accompagnement de l'État et de différents partenaires, sur les questions d'amélioration et d'aménagement du cadre de vie.

Cette dynamique a donné lieu à la mise en place d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), signée en 2022 à Saint-André-de-Cubzac et en 2023 à Bourg. L'opération a permis de **définir les principales priorités, dont notamment la réhabilitation des logements sur un périmètre précis**. Cet enjeu se traduit aujourd'hui par des permanences mensuelles animées par SOLIHA, à destination des propriétaires concernés par le périmètre. Elles se dérouleront à Bourg de 10h à 12h à la Mairie : les 05/11/24, 07/01/25, 04/03/25 & 06/05/25 et à Saint-André-de-Cubzac au Bureau projet de 10h à 12h, les 17/10/24, 19/12/24, 20/02/25, 17/04/25 & 19/06/25). Cet accompagnement gratuit

et personnalisé permet aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour les travaux de réhabilitation des logements dégradés, de rénovation énergétique, d'adaptation (au vieillissement, au handicap), de ravalement des façades, de réfection des devantures commerciales et de remise sur le marché des logements vacants.

Ce vaste programme, qui s'étale sur 5 ans, rejoint également la politique de lutte contre le mal logement, mise en place sur le territoire par l'intercommunalité. La municipalité, tout comme 11 autres communes du territoire, a rejoint les dispositifs de Permis de louer et de diviser de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais. Ceux-ci, en vigueur depuis près de deux ans, permettent de mieux accompagner les propriétaires dans le maintien aux normes de leurs logements. L'objectif étant d'améliorer la qualité globale de l'offre locative sur le territoire et de lutter contre les « marchands de sommeil ». Les résultats positifs -*ce sont plus de 720 permis qui ont été délivrés*- encourage d'autres communes à rejoindre des dispositifs, comme Lansac qui lancera le Permis de louer courant 2025.

Un œil sur le territoire

## Développement économique

- ⇒ Zones d'activité économiques
- ⇒ Accompagnement des entreprises

### Piscine

- ⇒ Piscines estivales
- ⇒ Centre aquatique L'Hippocampe

## Jeunesse et Sports

- ⇒ Points Rencontre Information Jeunesse (11-17 ans)
- ⇒ Anim'été
- ⇒ Equipements sportifs (gymnase, city-stade)

## Habitat/Urbanisme

- ⇒ Lutte contre le mal logement
- ⇒ Instruction des Autorisations Droit du Sol
- ⇒ Schéma de COhérence Territorial (SCoT)

## Numérique

- ⇒ Espaces numériques
- ⇒ Très haut débit

## Action sociale

- ⇒ Transport à la demande

## Tourisme

- ⇒ Offices du tourisme
- ⇒ Développement touristique
- ⇒ Tourisme fluvial

## Petite-Enfance/Enfance

- ⇒ Crèches
- ⇒ Relais Petite Enfance (RPE)
- ⇒ Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- ⇒ Accueils de Loisirs (ALSH)

## Aire d'accueil

## Vie associative/Culture

- ⇒ Subventions aux associations sportives et culturelles
- ⇒ Éducation Artistique et Culturelle
- ⇒ Projet culturel de territoire

## France Services

- ⇒ Accompagnement aux démarches administratives et numériques
- ⇒ Permanences organismes

## Transition écologique

- ⇒ Plan de développement du vélo
- ⇒ Projet Alimentaire Territorial
- ⇒ Plan Climat Air Energie Territorial
- ⇒ Mobilités
- ⇒ Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations

**Bourg Cubzac-les-Pons Gauriaguet Lansac**  
**Mombrier Peujard Prignac-et-Marcamps Pugnac**  
**Saint-André-de-Cubzac Saint-Gervais Saint-Laurent-d'Arce**  
**Saint-Trojan Tauriac Teuillac Val-de-Virvée Virsac**